

Maintien de la paix : Le Canada envoie des observateurs à Ouganda-Rwanda

Photo des Forces canadiennes



Casques bleus canadiens en service dans l'ancienne Yougoslavie.

Le brigadier-général canadien Roméo Dallaire a été nommé observateur militaire en chef et commandant de la récente mission d'observateurs des Nations Unies envoyée en Ouganda-Rwanda (UNOMUR). Le mandat de l'UNOMUR est de patrouiller la région ougandaise de la frontière séparant l'Ouganda du Rwanda afin de veiller à ce qu'aucune aide militaire ne soit accordée au Front patriotique rwandais à partir de l'Ouganda. En plus du général Dallaire, le Canada a prêté un autre officier à la mission de 81 personnes.

Voici quelques faits nouveaux survenus dans le cadre des activités de maintien de la paix :

Le retrait canadien de la Force des Nations Unies à **Chypre** (FNUC) doit se terminer d'ici la mi-septembre.

La Force opérationnelle unifiée affectée en **Somalie** (UNITAF) a terminé ses travaux et a été remplacée par l'Opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM). Le contingent de 1 300 Canadiens affectés à l'UNITAF a été rapatrié et le Canada a envoyé jusqu'à 15 militaires au quartier général de l'ONUSOM.

Le mandat de l'Administration transitoire de l'ONU au **Cambodge** (UNTAC) s'achève à la fin août. L'UNTAC a réussi à organiser des élections libres et justes, et le processus de reconstruction est amorcé. Tout l'effectif de l'ONU, y compris les 214 Canadiens, doit quitter le Cambodge

d'ici le 15 novembre.

La mission d'observation de l'ONU au **Salvador** (ONUSAL) a très bien réussi à

aider le processus de paix dans le pays. Devant le succès du processus de paix, l'ONUSAL a commencé à réduire ses opérations, ce qui a amené le Canada à alléger sa contribution à la mission, passant de cinq observateurs à deux.

Le Canada continue de prêter deux bataillons à la Force de protection de l'ONU dans l'ancienne Yougoslavie (FORPRONU). Les Forces canadiennes poursuivent l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine et à mener des activités traditionnelles de maintien de la paix, soit la surveillance de la trêve et la séparation des forces en Croatie.

L'OTAN, avec l'aide de l'ONU, a élaboré des plans de raids aériens en Bosnie-Herzégovine en cas de blocage des secours humanitaires envoyés par l'ONU aux victimes de la guerre. Il reviendrait au Secrétaire général de l'ONU de donner le premier le feu vert à ces raids aériens, qui devraient également être autorisés par le commandant de l'OTAN et par le commandant de la FORPRONU afin d'assurer sur terre la sécurité du personnel militaire et civil de l'ONU.

Rapport sur les exportations militaires

Le troisième *Rapport annuel sur les exportations canadiennes de matériel militaire* a été publié récemment. Il expose les critères stricts du gouvernement régissant les exportations canadiennes de matériel militaire et contient la liste des pays qui ont pu acheter de ce matériel en 1992 sous le régime des licences d'exportation. Comme des modifications ont été apportées en 1991 à la Loi sur les licences d'exportation et d'importation, le rapport comprend une nouvelle catégorie de pays : ceux figurant sur la Liste des pays désignés — armes automatiques (LPDAA). Y figurent les pays avec lesquels le Canada a conclu des arrangements concernant la recherche, le développement et la production en matière de défense, soit l'Allemagne, l'Arabie saoudite, l'Australie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, et la Suède.

Au total, 93 p. 100 des exportations canadiennes de matériel militaire en 1992 étaient destinées aux pays de l'OTAN, aux membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) et à ceux inscrits sur la LPDAA.

En avril dernier, au moment de la publication du *Rapport*, la ministre des Affaires extérieures d'alors, Barbara McDougall, a déclaré que le document démontrait la volonté du Canada de faire preuve d'une plus grande ouverture au sujet des transferts d'armes. Le rapport a été déposé à la Chambre des communes et présenté à l'ONU.

En plus de publier le troisième *Rapport annuel*, le Canada a communiqué, aux fins de publication dans le Registre des Nations Unies sur les armes conventionnelles, des renseignements sur ses importations et ses exportations en 1992 d'armes rentrant dans les sept catégories du Registre : chars de combat, véhicules blindés de combat, système d'artillerie de haut calibre, avions de combat, hélicoptères d'attaque, navires de guerre, ainsi que missiles et lanceurs de missiles. En outre, le Canada a dépassé les exigences des Nations Unies en divulguant des informations sur ses stocks d'armes rentrant dans les catégories précitées.

Pour obtenir un exemplaire du *Rapport annuel*, veuillez contacter la Direction du contrôle des exportations d'AECEC (613-996-2387).